



Programme de vernis au fluorure

INFORMATION POUR LES PARENTS ET TUTEURS



Santé publique, en partenariat avec les écoles, offrira jusqu'à deux applications GRATUITES de vernis au fluorure pendant l'année scolaire pour aider à protéger les dents des élèves contre les caries. Nous offrons du vernis au fluorure à tous les élèves du niveau élémentaire de votre école.

Qu'est-ce que le fluorure?

Le fluorure est un minéral naturel présent dans le sol, les aliments d'origine végétale et animale et l'eau. Comme le fluorure contribue à prévenir les caries, il est également ajouté à divers produits dentaires. Le fluorure renforce l'émail des dents (la couche externe), ce qui les rend plus résistantes aux caries.

Qu'est-ce qu'un vernis au fluorure?

Le vernis au fluorure est une couche protectrice qui peut être appliquée en toute sécurité sur les dents jusqu'à six fois par année pour prévenir, arrêter ou inverser les caries. Il peut également être appliqué sur des dents qui ont déjà des caries. L'application du vernis au fluorure sur les dents est rapide et facile.

Qu'est-ce que le Programme de vernis au fluorure?

Le Programme de vernis au fluorure est un programme de santé publique qui offre deux applications supplémentaires de fluorure sur les dents des élèves de certaines écoles élémentaires. Un·e hygiéniste dentaire autorisé·e de la Santé publique se rendra dans votre école pour appliquer du vernis au fluorure sur les dents des élèves. Ce programme vise à réduire le nombre de caries chez les enfants d'âge scolaire.

Une petite quantité de vernis sera appliquée sur les surfaces visibles des dents de l'élève à l'aide d'une petite brosse jetable. Le vernis est appliqué rapidement et ne prend que quelques secondes pour durcir.

Une note sera envoyée à la maison après chaque application.

Ce programme n'est pas destiné à remplacer les examens réguliers ou les traitements au fluorure faits par les dentistes, les hygiénistes dentaires ou d'autres programmes communautaires de santé buccodentaire. L'application du vernis n'est pas un examen complet de la santé buccodentaire. Une observation visuelle sera faite dans le but d'appliquer le vernis au fluorure.

Comment prendre soin des dents de mon enfant après l'application du vernis au fluorure?

Les élèves peuvent manger et boire juste après l'application du vernis au fluorure.

Le vernis au fluorure peut être remarqué par les élèves comme un petit film sur leurs dents qui disparaîtra quelques heures après l'application. Les enfants peuvent se brosser les dents et utiliser du fil dentaire au coucher. Les enfants ne doivent pas recevoir d'autre traitement professionnel au fluorure ni se rincer la bouche avec un rince-bouche au fluorure à la maison pendant 24 heures.

Le vernis au fluorure est-il sans danger?

Oui. Le vernis au fluorure est sûr et utilisé par les dentistes, les médecins du monde, et les hygiénistes dentaires entier pour aider à prévenir la carie dentaire chez les enfants dès l'apparition des premières dents. L'utilisation de vernis au fluorure est approuvée et recommandée par Santé Canada et l'Association dentaire canadienne, et l'Association canadienne des hygiénistes dentaires.

Y a-t-il un coût pour participer au Programme de vernis au fluorure?

Non. Il n'y a pas de frais pour les élèves et les familles.

Ce que vous devez savoir...

Les produits de vernis au fluorure contiennent une résine naturelle de sève d'arbre, également connue sous le nom de colophane, à laquelle certaines personnes peuvent être allergiques.

La résine de sève d'arbre est utilisée pour aider le vernis au fluorure à adhérer à la surface des dents. Cette résine de sève d'arbre est également utilisée dans de nombreux produits d'usage courant comme la gomme à mâcher et la colle utilisée pour les pansements. L'allergie à la résine de sève d'arbre est très rare, mais les élèves allergiques à la colophane ne doivent pas recevoir de vernis au fluorure.

Les élèves qui ont reçu un diagnostic médical d'asthme doivent avoir en main leur médicament de soulagement rapide (inhalateur) au moment de l'application du vernis au fluorure. Les élèves doivent être en mesure d'utiliser leur médicament en cas de besoin.

Pourquoi le formulaire de consentement demande-t-il si l'élève a reçu un diagnostic médical d'asthme par un professionnel de la santé?

Bien que peu fréquente, la résine de la sève d'arbre contenue dans le vernis peut être un irritant pour les personnes souffrant d'asthme.

Les professionnels de la santé diagnostiquent l'asthme chez les enfants en posant des questions sur les symptômes tels que la toux, la respiration sifflante ou l'essoufflement, en particulier la nuit, pendant les jeux ou en cas d'exposition à la poussière et aux animaux domestiques. Ils écoutent les poumons de l'enfant à la recherche de sons inhabituels. Pour les enfants plus âgés (de plus de 6 ou 7 ans), ils peuvent utiliser un test respiratoire pour vérifier la fonction pulmonaire. Dans certains cas, l'essai d'un médicament contre l'asthme permet de confirmer le diagnostic. Comme d'autres affections peuvent présenter des symptômes similaires, le médecin ou l'infirmière praticienne peut également rechercher des infections ou des allergies avant d'établir un plan de traitement.

Questions?

Si vous avez des questions sur le Programme de vernis au fluorure, veuillez contacter votre bureau local des Services de la santé publique.



1

LIRE
l'information
fournie
ci-dessus.

2

VEUILLEZ REMPLIR le formulaire électronique de
consentement du programme de vernis au fluorure qui vous
a été envoyé par courriel, même si l'élève ne participe pas à
ce programme.

Votre consentement est valable pour l'année scolaire en cours, à moins qu'il ne soit annulé par écrit.

COMMENT COMMUNIQUER AVEC VOTRE BUREAU LOCAL DES SERVICES DE LA SANTÉ PUBLIQUE?

Si vous avez des questions sur l'information contenue dans la présente publication, ou s'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas, contactez votre bureau local des Services de la santé publique. Vous pouvez également consulter le site Web de la Santé publique à www.nshealth.ca/public-health.

Amherst 902-667-3319 or 1-800-767-3319	Digby 902-742-7141	Lunenburg 902-543-0850	Port Hawkesbury 902-625-1693
Antigonish 902-867-4500 ext. 4800	Elmsdale 902-883-3500	Meteghan Centre 902-742-7141	Shelburne 902-742-7141
Baddeck 902-295-2178	Glace Bay 902-842-4050	Middleton 902-542-6310	Sydney 902-563-2400
Berwick 902-542-6310	Guysborough 902-533-3502	Neil's Harbour 902-336-2295	Truro 902-893-5820
Bridgewater 902-543-0850	Halifax Regional Municipality & Eastern Shore 902-481-5800	New Glasgow 902-752-5151	Windsor & Wolfville 902-542-6310
Chester 902-543-0850	Inverness 902-258-1920	New Waterford 902-862-2204	Yarmouth 902-742-7141
Cheticamp 902-224-2410	Liverpool 902-543-0850	North Sydney 902-794-2009	